

1. Droits rechargeables :

Une nouvelle diminution de droits pour certains chômeurs !

Le problème des droits rechargeables pour les personnes trouvant un nouvel emploi mieux rémunéré **n'est pas un bug, mais la volonté des signataires !**

Le système a été construit sur cette base afin d'économiser sur une « minorité » et permettre l'affichage d'un « nouveau système ». C'est pourquoi la CFE-CGC n'a pas été signataire de cet accord.

Lorsque l'on veut introduire un système beaucoup plus onéreux sans augmenter les recettes, il faut déshabiller les uns pour rhabiller les autres.



Les signataires l'ont fait sans vergogne **en sacrifiant notamment la population des techniciens, agents de maîtrise et cadres en instaurant un droit de carence pouvant atteindre 6 mois.**

Comme ce n'est pas le courage qui étouffe les négociateurs et **qu'ils n'avaient pas prévu que les chômeurs se rebellent**, au lieu d'assumer, ils se défontent en disant que c'est un bug.

La solution « correctrice » envisagée va amener à maximiser les dépenses.

Aussi d'autres populations de chômeurs vont payer la facture afin de compenser ces nouvelles dépenses puisque le dogme de non augmentation des charges est plus que jamais présent.

La CFE-CGC prévient que sa population a déjà bien assez donné :

la solidarité oui, le plumage non !

2. AI / promos

La campagne se termine et l'établissement devrait envoyer l'ensemble des notifications pour fin mars au plus tard.

A votre écoute et à votre service dans les Pays de la Loire : Jean-Philippe ALLON : 06 34 46 36 15

Courriel : syndicat.cfe-cgc-pdl@pole-emploi.fr Blog national : www.cfecgc-metiersdelemploi.fr

Pour adhérer suivez ce lien : http://www.cfecgc-metiersdelemploi.fr/pages/Adhesion_a_la_CFECGC_Metiers_de_lEmploi--8551736.html

Avec la CFE-CGC : Créez, Gagnez, Changez !

3. BDE

La bourse de l'emploi est ouverte **jusqu'au 20 mars** : pensez à postuler avant cette date si un poste vous intéresse.

4. E-temptation

Rectifier un oubli de pointage, ou autre, sur e-temptation est impossible le jour même depuis le 20 février 2015. Pratique lorsque l'on part en vacances le lendemain.

Pourquoi faire simple....

La CFE-CGC Métiers de l'emploi demande la remise en place de l'auto déclaration le jour même et non pas à j+1.

5. Congés droits public

Les congés annuels doivent être soldés ou épargnés sur votre CET avant le 31/12.
Les congés de fractionnement peuvent, eux, être posés jusqu'au 30/04/.

6. Des liens à suivre

Internet, la « menace » qui fait du bien à Pôle emploi : <http://www.lesechos.fr/idees-debats/editos-analyses/0204196507334-internet-la-menace-qui-fait-du-bien-a-pole-emploi-1100461.php?SZKxSiZyLm0Rtsfj.99>

Fonction publique. Appel à la grève le 9 avril : <http://www.ouest-france.fr/fonction-publique-appel-la-greve-le-9-avril-3241560>

Mieux utiliser Internet pour trouver du boulot : <http://www.lefigaro.fr/emploi/2015/03/09/09005-20150309ARTFIG00323-mieux-utiliser-internet-pour-trouver-du-boulot.php>

Internet, un outil à double tranchant pour la recherche d'emploi : <http://www.latribune.fr/actualites/economie/france/20150310tribc8e8e013f/internet-un-outil-a-double-tranchant-pour-la-recherche-d-emploi.html>

Les sous-traitants de Pôle emploi gagnent 143 millions d'euros... et certains signent à la place des chômeurs : <http://www.politique.net/2015031001-sous-traitants-de-pole-emploi.htm>

Rejoignez un syndicat qui vous libère du carcan idéologique et/ou dogmatique.



Pour adhérer suivez le lien : http://www.cfecgc-metiersdelemploi.fr/pages/Adhesion_a_la_CFECGC_Metiers_de_lEmploi--8551736.html

Des remarques, des questions contactez nous sans hésitez : syndicat.cfe-cgc-pdl@pole-emploi.fr

A votre écoute et à votre service dans les Pays de la Loire : Jean-Philippe ALLON : 06 34 46 36 15

Courriel : syndicat.cfe-cgc-pdl@pole-emploi.fr Blog national : www.cfecgc-metiersdelemploi.fr

Pour adhérer suivez ce lien : http://www.cfecgc-metiersdelemploi.fr/pages/Adhesion_a_la_CFECGC_Metiers_de_lEmploi--8551736.html

Avec la CFE-CGC : Créez, Gagnez, Changez !